Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le



ID: 075-237500079-20211210-2021_520-AR



La Présidente

Arrêté n° 2021-520 du 10 décembre 2021

Portant désignation de la représentante de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France au comité de programmation des territoires LEADER – Groupe d'Action Locale Sud Seine-et-Marne

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
- VU La convention relative à la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du programme de développement rural de la région Ile-de-France GAL Sud Seine-et-Marne du 1er juillet 2016 et, notamment, l'annexe 4.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1:

Est désignée pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein du comité de programmation du GAL Sud Seine-et-Marne :

Madame Valérie LACROUTE, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

ARTICLE 2:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

VoluPerum

Valérie PÉCRESSE